

Le Conseil municipal et les futures constructions

18 mars 2021

La piscine

Comme nous l'avons déjà démontré, ce centre nautique sera le plus cher des environs, sa rentabilité est donc loin d'être assurée. Or, sans parler de la part d'investissement incombant à la municipalité, chaque année, par contrat, la ville paiera un loyer et ce sera aux Aulnaysiens de couvrir le déficit d'exploitation. Le bilan risque d'être très lourd pour une commune parmi les plus endettées. Rappelons que c'est grâce à l'insistance d'Aulnay Environnement (saisie du CADA) que la municipalité a fini par communiquer le dossier d'expertise permettant de voir qu'une réparation était possible, et qu'il aurait été pertinent d'ouvrir un débat sur le choix de réhabiliter ou de reconstruire.

Le projet d'un nouveau commissariat

Il repose sur un échange de terrains entre la municipalité (4605 m² avenue du Maréchal Juin) et l'État qui restitue le site de l'ancien commissariat rue Barrault (2500 m²). Or, en plus du préfabriqué réservé à l'accueil du public, s'élève sur cette parcelle la Villa Chansonnia, entourée d'un parc à réhabiliter comprenant plusieurs beaux arbres remarquables. Ce bâtiment patrimonial, autrefois propriété d'un directeur de music-hall parisien et vestige d'une époque où Aulnay était un lieu de villégiature, doit être préservé et bénéficier à tous les Aulnaysiens. Quel équipement ouvert au public pourrait abriter la Villa Chansonnia ?

Le terrain de la Compagnie de Sécurisation avenue du 14 Juillet

Dans cette même opération, l'État transmet également à la commune ce terrain dont la superficie n'est pas communiquée. Elle est cependant considérable, car elle comprend aussi une parcelle avenue de la République. (environ 2000 m² au total) La municipalité compte-elle, comme à son habitude, vendre ce terrain à un promoteur ? En effet, ce terrain se trouve à la limite de la zone UD (hauteur maximale 15 mètres, mais seulement 13 mètres sur les 15 mètres de large en bordure de la zone). Dans ce cas on risque de voir surgir un vaste ensemble de nouveaux immeubles de 3 étages + attique, comme dans la parcelle limitrophe. Dans un quartier où le réseau viaire est déjà notoirement surchargé à certaines heures, on peut craindre le pire. Mais on pourrait aussi conserver les locaux de la CSI qui sont récents et les consacrer à un établissement municipal qui bénéficierait de l'actuel grand parking.

L'avenir du legs Pecoroni, place Abrioux.

La délibération du Conseil municipal a lancé « un appel à manifestation d'intérêt » « permettant de satisfaire aux dernières volontés du défunt en réalisant un équipement public scolaire ou périscolaire ». Aulnay Environnement appelle les citoyens à donner leur avis et répondra à cet appel. En effet, dans ce quartier déjà marqué par une forte vocation scolaire et qui est l'objet d'un projet de transformation profonde avec de nouveaux immeubles d'habitation, les implications sociales et environnementales de l'utilisation de cet ensemble de parcelles sont importantes.

Les questions sur lesquelles nous aimerions en savoir plus :

- **Où en sont les promesses électorales : médiathèque, salle des fêtes ?**
- Quel projet pour le terrain de la Croix Blanche, à présent que le garage Peugeot est fermé ?
- Rue Marcel Sembat : un courrier recommandé a été adressé au Maire concernant le projet d'immeuble et le respect de l'alignement avec l'immeuble voisin en retrait. Sans réponse à ce jour.
- PSA-FIFTY : **le projet logistique serait abandonné.** La commune, inspirée par le besoin de relocalisation des activités industrielles, s'orienterait dans une direction dont on vient de découvrir l'urgence. Une start-up spécialisée dans la production de batteries serait sur les rangs.
- La « Fosse à la Barbière » : la volonté de la municipalité serait de transformer cette zone. Elle a entrepris de racheter les terrains. L'emprise du boulevard Georges Braque (plus de 60 mètres) pourrait être réduite au profit de nouvelles constructions. Des projets de lien avec « Les Mardelles » sont dans les cartons depuis très longtemps.

La friche PSA vouée aux seules activités industrielles, les habitations prévues sur Ballanger reportées autour du boulevard George Braque, autant de propositions formulées par Aulnay Environnement lors de la « concertation » Val Francilia. Comment ne pas se réjouir de voir la municipalité valider nos propositions ?